

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14369**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Management Spécialité Ingénierie et management des organisations sportives

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3 (Ministère de l'enseignement supérieur), Université Toulouse 1 Capitole (Ministère de l'enseignement supérieur) Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université Toulouse 1 Capitole, Président de l'Université Toulouse III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du M2 IMOS reçoit une formation dans le cadre de deux options : Manager des organisations sportives et recherche.

Option Manager des organisations sportives

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il manage une équipe d'éducateurs sportifs
- Il assure la responsabilité de centres de formation de clubs professionnels
- Il conçoit et met en place des campagnes de prévention dans le cadre d'une démarche de santé publique
- Il participe à la définition d'un appel d'offres relatives à des équipements sportifs (piscine, stade...)
- Il conseille le dirigeant de l'organisation sportive ou le chef d'entreprise sur des questions juridiques
- Il propose des aménagements ou des nouveaux modes d'organisation
- Il dirige une équipe de force de vente (politique de marketing, de communication, de commercialisation)
- Il gère les ressources humaines

Option Recherche

Mêmes compétences que l'option manager auxquelles s'ajoutent les activités suivantes:

- Il construit une problématique et recherche la bibliographie adaptée pour y répondre
- Il analyse de façon comparative des textes scientifiques
- Il traite des données qualitatives ou quantitatives
- Il rédige un mémoire de recherche

Option Manager des organisations sportives

- démontrer de réelles aptitudes qui traduisent la compréhension des forts particularismes des pratiques physiques sportives et de loisirs.

- apporter des connaissances et un savoir faire sur le plan du droit du sport, de la gestion (marketing, finance, GRH, commerce électronique, gestion de projets...), et de la gouvernance des organisations sportives (clubs professionnels, ligues, fédérations sportives)

- coordonner différentes actions de pilotage, la mise en œuvre de politique de développement ou de communication élaborées par les élus.

- jouer un rôle de conseil sur le plan juridique.

- disposer par ailleurs d'une bonne culture sportive et pratiquer un sport régulièrement.

L'option Recherche

L'étudiant formé dispose de compétences similaires à celle des étudiants du parcours manager, mais s'y ajoutent des capacités d'analyse, de traitement des données statistiques, de rédaction et de recherche

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs professionnels concernés sont variables en fonction de l'option.

option Management des organisations sportives

Les entreprises de fabrication, de diffusion, et de commercialisation des produits sportifs

Les sociétés de services et en particulier le secteur du loisir sportif

Le secteur de la mise en forme au niveau du Management

Les sociétés spécialisées dans la communication et l'événementiel

Le mouvement sportif français et en particulier le Comité National olympique et Sportif Français (CNOSF)

Les clubs professionnels ou amateurs de rugby, football, basket-ball et autres

Les ligues professionnelles
Le secteur médico sportif
Les syndicats des joueurs professionnels
Les structures européennes et internationales (UEFA – Fédérations internationales)

- **option recherche`**

Le mouvement sportif français et en particulier le Comité National olympique et Sportif Français (CNOSF)
Les fédérations uni sports – les fédérations multisports affinitaires
Les clubs professionnels de rugby, football, basket-ball et autres
Les entreprises de fabrication, de diffusion, et de commercialisation des produits sportifs

- Responsables de clubs sportifs
- Responsables événementiels
- Chefs de projets internationaux
- Responsables marketing
- Responsables grande distribution d'articles de sports
- Responsables communication sportive

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1107 : Organisation d'événementiel

G1204 : Éducation en activités sportives

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 30 ECTS

UE1 Environnement juridique économique et social des politiques et des O.S. 6

Action publique et gouvernance

Sport et économie

Droit du sport

Pratiques et conso. Sportives

Sport et aménagement du territoire

UE2 Marketing et communication des organisations sportives

Marketing de la marque

Marketing international

Sponsoring

Communication des OS

Santé et activité physique

UE3 Gestion des structures sportives et des athlètes

Droit des contrats

Convention collective rugby pro.

Responsabilité sociale de l'OS

Management des RH

Ingénierie financière et administrative. OS

Sport et pratiques déviantes

UE4 Évènementiel sportif et équipements 9

Organisation d'un événement

Parrainage sportif

Contrats événementiels

Financement et exploitation

Spectacle sportif

Droit de l'UE appliqué au sport

Semestre 2 30 ECTS

Parcours Professionnel :

UE5 Diffusion et commercialisation des produits et services sportifs 6

E-management

Techniques de communication

Gestion financière internationale

Simulation de gestion

Outils du management de la qualité

UE6 Conférences et séminaire linguistique 6

Conférences

Anglais	
UE7 Professionnalisation	18
Gestion de projet	
Projet tutoré	
Stage (6 mois)	

Parcours Recherche :

UE5 Diffusion et commercialisation des produits et services sportifs	4	
E-management		
Techniques de communication		
Gestion financière internationale		
Simulation de gestion		
Outils du management de la qualité		
UE6 Théorie des organisations	3	
UE7 Mémoire de recherche		17
UE8 Méthodes de recherche	3	
Méthodes de recherche		
Méthodes quantitatives		
UE9 Protocole de recherches	3	
Protocole de recherches Droit sociologique		
Protocole de recherches gestion		

Stage

Au cours de l'année universitaire, chaque étudiant doit effectuer un stage professionnel d'une durée de six mois dans une entreprise, une organisation internationale, une administration, une ONG ou une association. La réalisation du stage professionnel donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit évalué en septembre et éventuellement d'une soutenance orale.

Evaluation et compensation

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin de chaque semestre

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu d'une unité d'enseignement découle de une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Il est organisé une seconde session d'examen donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la moyenne (10/20) dans les épreuves de contrôle des connaissances mises en place pour l'unité d'enseignement.

Une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement hors l'unité d'enseignement de stage professionnel ou mémoire de recherche.

Une unité d'enseignement n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20.

L'unité d'enseignement de stage professionnel ou mémoire de recherche doit être obligatoirement validée pour être admis au diplôme.

Accès et formation préalable requise

L'accès en deuxième année de master Droit, Économie, Gestion, mention Management, spécialité Ingénierie et Management des Organisations Sportives est ouvert aux étudiants, ayant validé les 60 crédits de la première année de la même mention, ayant satisfait aux conditions d'évaluation spécifiques et sur examen de leur dossier. Les étudiants ayant validé 60 ECTS au-delà d'une licence, ayant validé un diplôme d'ingénieur ou un diplôme d'école supérieure de commerce, peuvent accéder à la deuxième année après examen de leur dossier académique. Les épreuves de sélection peuvent être organisées au niveau national et/ou local.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Oui possible par VES ou VAP Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 27 septembre 2004

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

Liens vers statistiques : www.univ-tlse1.fr

<http://aaiae2011.iae-toulouse.fr/1-39350-Contact.php>

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Paul Sabatier - Toulouse 3 : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Fiche remplacée par la fiche nationale de la mention